

Alain Baron
Michelle Brisson-Autret
Elus SUD PTT au Conseil d'Administration
de France Télécom

Paris, le 12 septembre 2002

Conseil d'Administration du 12 septembre

La désastreuse situation de France Télécom apparaît maintenant au grand jour :

- la dette ne cesse d'augmenter,
- les frais financiers engloutissent l'essentiel des ressources tirées de l'activité opérationnelle,
- pour la deuxième fois en 6 mois , France Télécom s'appête à annoncer des pertes considérables.

La situation actuelle de l'entreprise constitue un immense et scandaleux gâchis dont il importe de tirer les leçons. Elle prend sa source dans une stratégie de transformation en multinationale, réalisée à travers une boulimie d'acquisitions à prix exorbitants, et dans une politique de financement basée sur l'hypothèse irréaliste d'une croissance continue des marchés boursiers. La direction de France Télécom et les gouvernements successifs portent l'entière responsabilité d'une situation dont les organisations syndicales majoritaires ont toujours signalé les dangers.

France Télécom est en train de devenir un cas d'école de l'échec des politiques de marchandisation et de privatisation des services publics, et de la croyance dans les vertus magiques des marchés financiers. La leçon doit être retenue à l'heure où le gouvernement a mis la privatisation d'EDF-GDF ou Air France à l'ordre du jour.

Pour SUD, il est inadmissible que les salariés fassent, en France comme à l'étranger, les frais d'une telle gabegie.

Pour cette raison, les élus SUD au Conseil d'Administration s'opposeront à toute solution qui mettrait à la rue des salariés allemands.

C'est pourquoi ils voteront contre une éventuelle proposition de mise en faillite du groupe MobilCom.

Les protagonistes de cette affaire, la direction de France Télécom et son actionnaire majoritaire, les époux Schmid et l'Etat allemand, doivent proposer une solution préservant l'ensemble des emplois. Nous répondons en cela à l'appel lancé par les représentants du personnel de MobilCom et leurs organisations syndicales.

En ce qui concerne l'avenir du groupe France Télécom, les élus SUD s'opposeront à toute solution qui ne serait qu'un prélude au démantèlement et à la privatisation totale de l'entreprise, lourds de menaces pour l'emploi et le statut du personnel.

Bien au contraire, il est pour nous urgent de définir une autre stratégie reposant sur la mise en place d'un véritable service public des télécommunications, France Télécom doit pour cela s'affranchir de la pression des marchés boursiers, ce qui passe par la renationalisation de l'entreprise.